Installation d'Extinction Automatique CO_2

Extinction CO_2

Généralités

Le CO2 ou dioxyde de carbone permet l'extinction d'un foyer par asphyxie. Il diminue la teneur en oxygène de l'air ambiant et neutralise le processus de combustion.

C'est un gaz neutre, incolore, inodore, non corrosif, diélectrique. Sa densité est 50 % plus élevée que celle de l'air. La concentration nécessaire à une extinction peut générer un danger de mort. Pour une concentration supérieure à 5 %, il est nécessaire de respecter les règles de sécurité à l'égard du personnel occupant la zone protégée et ses alentours.

Le CO2 est reconnu pour son efficacité et ses diverses applications dans la lutte contre les feux de classe B (liquides) et C (gaz) ainsi que les feux d'origine électrique.

Une installation au CO2 se compose le plus souvent d'une ou plusieurs bouteilles sous haute pression, équipée de vannes spécifiques qui sont raccordées à un collecteur de décharge par des flexibles à haute pression. Par un réseau de tuyauteries, le CO2 est amené à des éjecteurs dont l'ajutage est calibré spécifiquement. Le CO2 agit par saturation du volume à protéger ou par application directe sur le risque.

Dans la plupart des cas l'éjection est activée par une installation de détection électronique mais peut aussi être déclenchée manuellement.

Pour un système classique, le CO2 est stocké dans des bouteilles à température ambiante. Pour des installations à partir de 1.000 kg, un système à basse pression est parfois utilisé : dans ce cas, le CO2 est stocké dans un réservoir refroidi à – 20° C.

Toutes nos installations sont conçues suivant les normes internationales (CEA, ISO, NFPA, etc.).

BGS FIRE SYSTEMS
Bleyveld 10
3320 Hoegaarden

0032 (0)16 82 63 03
info@bgsfiresystems.be
www.bgs.be

Applications

- Fabrication de peinture
- Cabines de peinture
- Bains d'huile
- Presses
- Salles de commutation électrique
- Cabines haute tension
- Générateurs diesel
- Transformateurs à bain d'huile
- Armoires pour produits dangereux

Après-vente

Pour une sécurité de l'entreprise, il est conseillé que l'installation automatique de protection incendie soit correctement étudiée, réalisée et entretenue.

Il est recommandé d'effectuer un contrôle annuel des équipements. Les bouteilles de CO2 doivent obligatoirement subir la ré épreuve légale tous les dix ans ou après cinq ans si elles ont été vidées, même partiellement.

CARACTERISTIQUES CHIMIQUES	
Formule chimique	CO_2
Poids moléculaire	44g/mol
Densité à 0° et 101 kPa*	1,98kg/m³
Densité relative par rapport à l'air	1,5
Point triple	-56,6C – 517,8kPa* (abs)
Pression à -18° C	2,07Mpa (abs)
Pression à + 21° C	5,86Mpa (abs)
STOCKAGE	
Taux normal (0 à 45° C)	1,34 l/kg
Taux tropical (> à 45° C)	1,5 l/kg

*1bar = 100kPa

BGS FIRE SYSTEMS
Bleyveld 10
3320 Hoegaarden

0032 (0)16 82 63 03
info@bgsfiresystems.be
www.bgs.be